

AAD  
JAM

# Le Droit au séjour des jeunes placés ou sortis de l'ASE

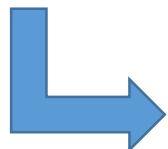
Animé par Jean-François MARTINI – GISTI  
Le 10 avril 2021

# AADJAM

## Quand dois-tu faire ta 1ère demande de titre de séjour ?



A tes 18 ans et AVANT tes 19 ans, tu dois déposer ta demande de titre de séjour



Donc avant tes 18 ans, tu n'as pas besoin de titre de séjour



Mais si tu as un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, tu as besoin d'une autorisation de travail, même si tu es mineur.

Sous certaines conditions tu peux faire une demande de titre de séjour à compter de tes 16 ans



## Quels sont les titres de séjours prévus pour les jeunes placés ou sortis de l'Aide Sociale à l'Enfance ?

Le titre de séjour envisageable dépend de l'âge auquel tu as été pris en charge à l'ASE

### Comment déterminer ta date de prise en charge à l'ASE?

Pour le savoir, tu dois prendre ta 1<sup>ère</sup> décision de placement:

 Ordonnance de Placement Provisoire (OPP)

 ou Jugement de placement



## Tu as été pris en charge à l'ASE avant tes 16 ans : quel est le titre de séjour qui est pour toi ?

Tu as le **droit** d'obtenir un titre de séjour « Vie Privée et Familiale »

### ❖ Conditions:

- Avoir été placé à l'ASE avant tes 16 ans
- Être inscrit en formation
- Ne plus avoir de lien avec ta famille restée au pays
- Fournir un courrier de l'ASE sur ton insertion en France

### ❖ Avantages

- Tu peux travailler sans avoir à demander d'autorisation de travail
- Au renouvellement de ton titre de séjour, si tu remplis toujours les conditions, tu obtiendras une carte pluriannuelle de 4 ans

AADJAM

**Tu as été pris en charge à l'ASE entre tes 16 et tes 18 ans :**

**Tu as la possibilité d'obtenir un titre de séjour "Salarié / Travailleur  
Temporaire" ou "Étudiant"**



## Le titre de séjour « Salarié » ou « Travailleur Temporaire »

### ❖ Conditions :

- Avoir été placé à l'ASE entre l'âge de 16 et 18 ans
- Justifier d'une **formation** destinée à t'apporter une qualification professionnelle que tu suis depuis au moins 6 mois
- Être motivé, avoir de bonnes notes et de bonnes appréciations de tes professeurs, ne pas avoir d'absences et/ou de retards injustifiés à l'école et chez ton employeur
- Ne plus avoir de lien avec ta famille restée au pays
- Fournir un courrier de l'ASE sur ton insertion en France

### ❖ Avantages et inconvénients:

- Lorsque tu termines tes études, tu n'auras pas besoin de demander un changement de statut pour pouvoir travailler à temps plein
- Lors du renouvellement de ton titre de séjour, ton titre peut être renouvelé pour plus d'un an si ton contrat de travail dure plus longtemps
- Tu as besoin de demander une autorisation de travail pour pouvoir travailler



## Le titre de séjour « Etudiant »

### ❖ Conditions :

- Avoir été placé à l'ASE entre l'âge de 16 et 18 ans
- Justifier de la poursuite d'études secondaires ou universitaires **depuis au moins 6 mois**
- Être motivé, avoir de bonnes notes et de bonnes appréciations de tes professeurs, ne pas avoir d'absences et/ou de retards injustifiés à l'école
- Ne plus avoir de lien avec ta famille restée au pays
- Fournir un courrier de l'ASE sur ton insertion en France

### ❖ Avantages et inconvénients:

- Tu dois savoir qu'il est beaucoup plus intéressant pour toi, si tu en remplis les critères, d'obtenir un titre de séjour salarié/travailleur temporaire plutôt qu'un titre de séjour étudiant
- Tes études terminées, si tu veux rester en France, **tu dois faire une demande de changement de statut qui est une procédure particulièrement complexe et risquée.**
- Tu peux travailler qu'"à titre accessoire", soit 60% de la durée légale du travail (964 h par an pour te laisser le temps d'étudier).
- Si tu dépasses le temps autorisé (ex: tu es en apprentissage), tu dois faire **une demande d'Autorisation Provisoire de Travail** . Si tu travailles plus que 60%, la préfecture peut te retirer ton titre de séjour.

AADJAM

## Comment prendre contact avec la préfecture pour déposer ta demande de titre de séjour ?

Les étapes à suivre si tu es à l'ASE ou si tu n'es plus à l'ASE

 **Les Protocoles ASE/Préfecture:** ils facilitent les prises de rendez-vous pour le dépôt de la demande de titre de séjour

 **La prise de rendez-vous sur internet:** Les difficultés et comment y parvenir ?





## Que faut-il mettre dans ton dossier de demande de titre de séjour ?

- Ta convocation à la préfecture
- Les documents indiquant ton état civil (par exemple: extrait d'acte de naissance, carte consulaire, passeport, ....)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Les justificatifs de prise en charge par l'ASE ( les décisions de placement : OPP + jugement définitif, contrats jeune majeur)
- Tes certificats de scolarité depuis ton arrivée en France, tes diplômes
- Ton contrat de travail et tes bulletins de paie si tu es en apprentissage
- Le courrier de l'ASE sur ton insertion en France ou si tu n'es plus à l'ASE, les justificatifs de ton insertion (exemple: engagement associatif, inscription dans un club de sport, stages, BAFA...)
- La nature des liens avec ta famille d'origine restée au pays
- Un courrier de motivation où tu indiques pourquoi tu veux un titre de séjour et quel titre de séjour tu veux
- 3 photos d'identité

### Attention:

- Pendant ton rendez-vous pour déposer ta demande de titre de séjour, tu dois avoir les originaux et les photocopies de tous tes documents. Tu ne dois laisser à la préfecture que les photocopies
- Si tu as été pris en charge après tes 16 ans, tu dois payer un timbre fiscal de 50 euros

# AADJAM

Ce que la préfecture n'a pas le droit de te demander :



Un passeport



Et si tu es à l'ASE, une « note sociale »

Ce que la Préfecture ne peut pas te refuser :



Une attestation de domiciliation (d'une association agréée ou d'un CCAS) si tu n'es plus à l'ASE et sans domicile stable



## Que se passe-t-il après le dépôt de ta demande de titre de séjour ?

La préfecture doit te délivrer un récépissé si ton dossier est complet et pendant l’instruction de ta demande.

### La « délivrance » du titre de séjour ?

Quand ta demande de titre de séjour est acceptée par la préfecture et que ton titre de séjour est prêt, tu seras averti soit par courrier soit par SMS pour aller le récupérer.

### Combien coûte un titre de séjour ?

le titre de séjour n’est pas gratuit et tu dois payer une certaine somme d’argent qui dépend du titre de séjour obtenu.

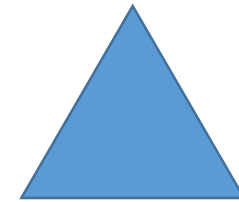
Tu paye ton titre de séjour avec un timbre fiscal que tu peux acheter sur internet (avec une carte bancaire) ou dans un bureau de tabac.



## La durée du titre de séjour obtenu et son renouvellement

### La date de validité de ton titre de séjour

Tous les titres de séjour que les jeunes pris en charge par l'ASE peuvent obtenir sont valables 1 an.



### La demande de renouvellement de titre de séjour

Ton titre de séjour ne se renouvelle pas automatiquement, c'est à toi d'en faire la demande dans les deux mois avant son expiration.

# AADJAM

## Que faire en cas de refus de la préfecture de te délivrer un titre de séjour ?

- ▲ Tu n'as pas eu de réponse depuis plus 4 mois après le dépôt de ta demande de titre de séjour
- ▲ Tu as reçu une décision écrite qui refuse ta demande de titre de séjour avec ou sans OQTF



Si tu es dans cette situation, tu dois vite contacter un AVOCAT pour faire un recours ou une ASSOCIATION pour t'aider à en trouver un.